



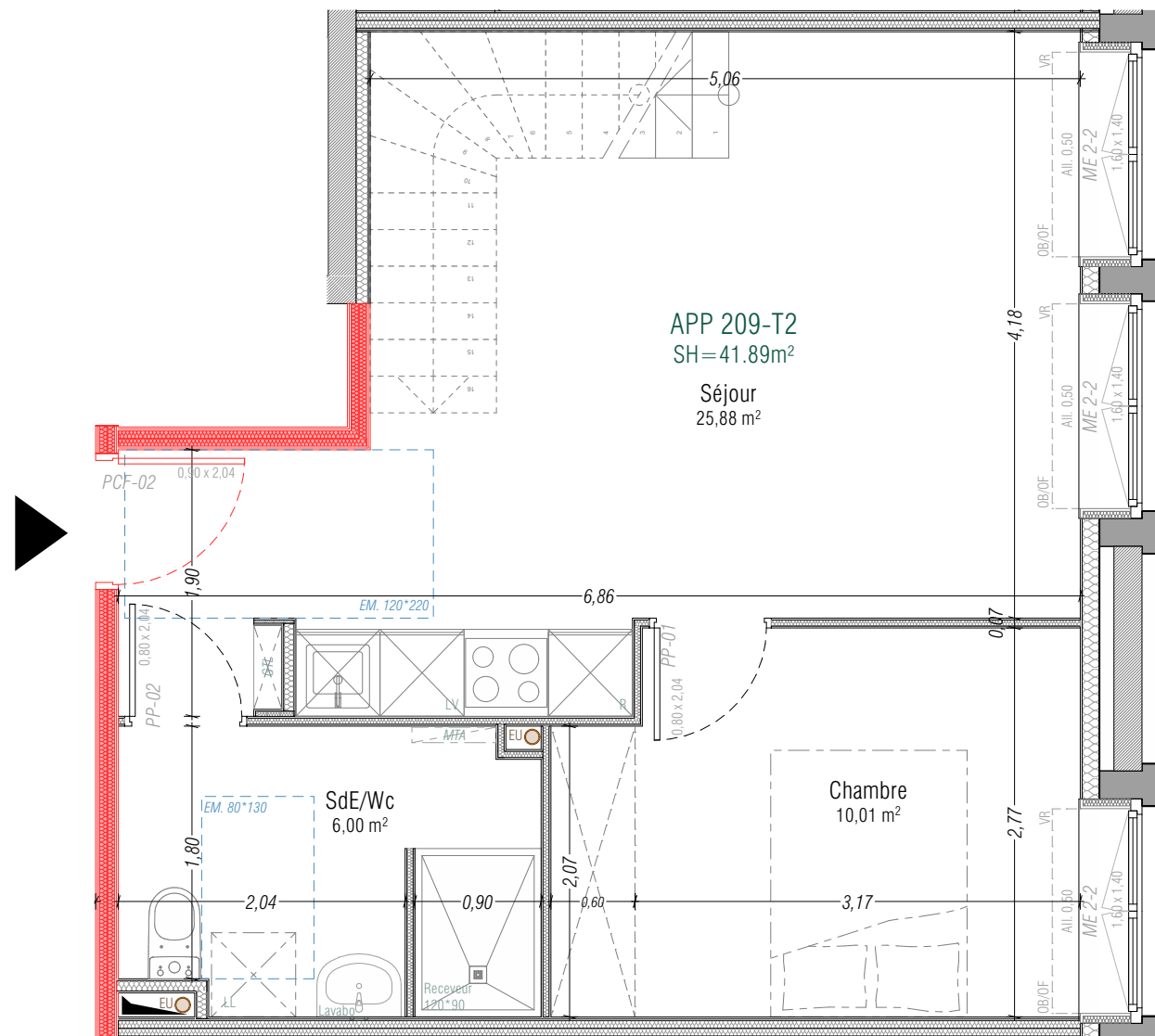
Appartement n°209 - T2

Niveau R+2

Dressé le :	03.05.2024
Echelle :	1:50ème
Surface plancher combles :	52.47 m ²

Surface habitable

Séjour	25,88m ²
Chambre 1	10,01m ²
SdE/Wc	6,00m ²
	41,89m²
Combles aménageable	34,74m ²



- VR : Volet roulant
- VRE : Volet roulant encastré
- PF: Porte-fenêtre
- OB : Oscillant-battant
- OF : Ouverture à la française
- OS : Ouverture à soufflet
- All : allège
- R : Réfrigérateur
- LV : Lave-vaisselle
- LL : Lave-linge
- GTA : Gaine technique logement
- MTA : Module thermique appartement

Plan de repérage



Document non contractuel.
 Des modifications ultérieures sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives à la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives.
 Les retombées, soffites, gaines techniques, canalisations, trappe de visite, descentes d'eau de pluie, d'eau vanne ou équipements électriques et points d'eau, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif.
 Le nombre, la taille et l'implantation des corps de chauffe, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

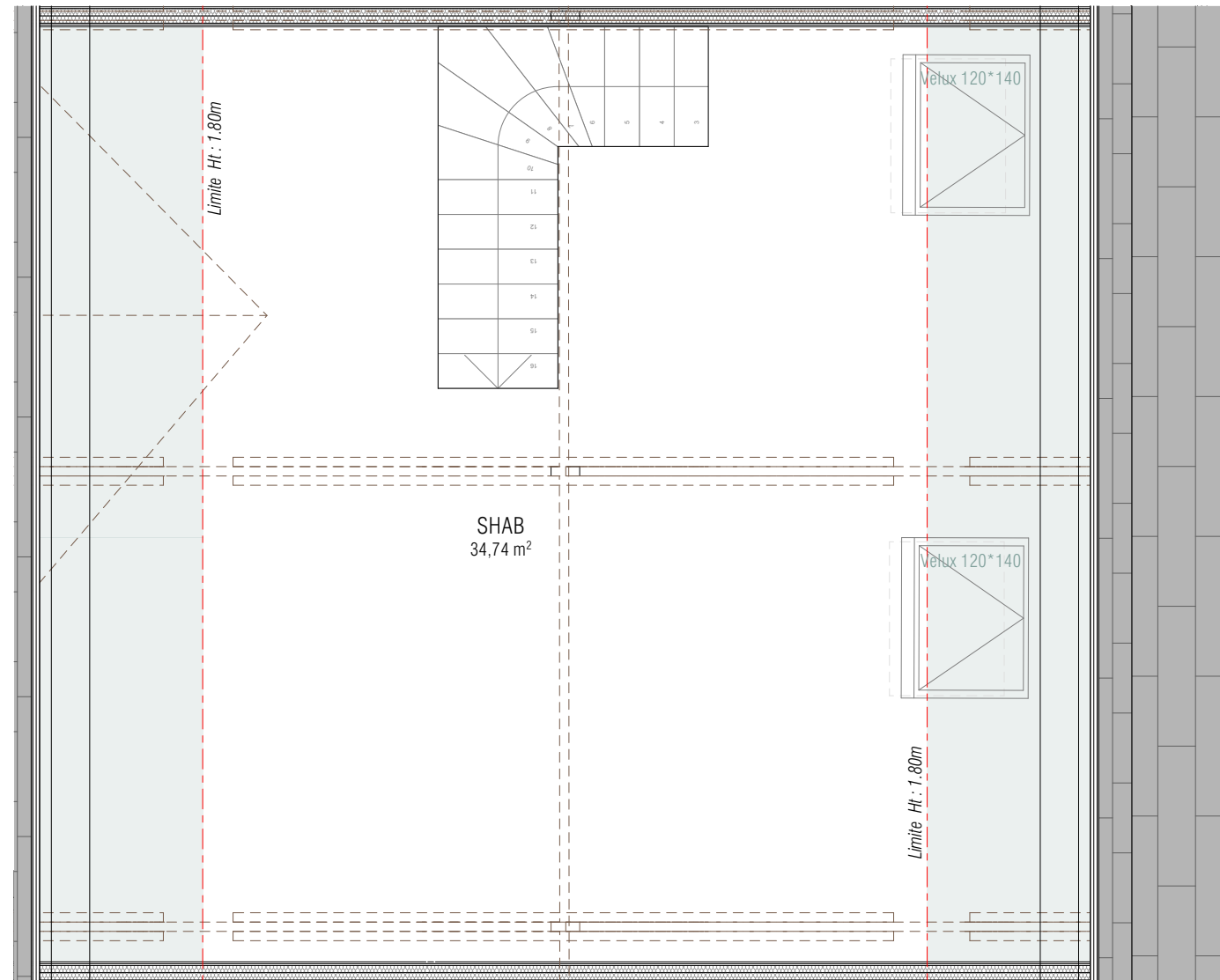




Appartement n°209 - Combles

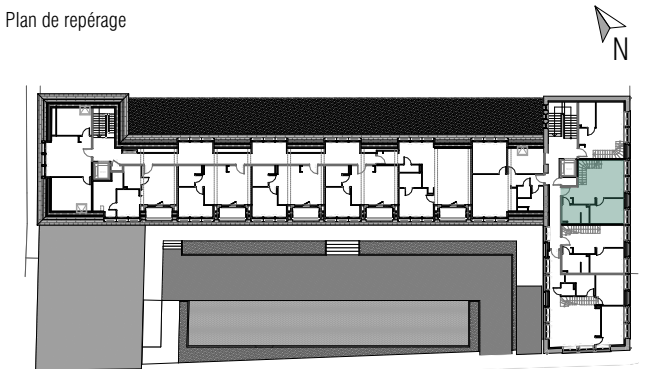
Niveau R+2

Dressé le :	03.05.2024
Echelle :	1:50ème
Surface plancher :	52.47 m ²
Surface habitable :	34.74 m ²



- VR : Volet roulant
- VRE : Volet roulant encastré
- PF: Porte-fenêtre
- OB : Oscillant-battant
- OF : Ouverture à la française
- OS : Ouverture à soufflet
- All : allège
- R : Réfrigérateur
- LV : Lave-vaisselle
- LL : Lave-linge
- GTA : Gaine technique logement
- MTA : Module thermique appartement

Plan de repérage



Document non contractuel.
 Des modifications ultérieures sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives à la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives.
 Les retombées, soffites, gaines techniques, canalisations, trappe de visite, descentes d'eau de pluie, d'eau vanne ou équipements électriques et points d'eau, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif.
 Le nombre, la taille et l'implantation des corps de chauffe, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

